



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

	AU 30 SEPTEMBRE	AU 31 DÉCEMBRE
en dollars canadiens	2017	2016
<u>ACTIF</u>		
Courant		
Trésorerie	9 141 929 \$	10 970 651 \$
Créances	11 763 577	11 534 302
Placements à court terme	5 042 494	5 024 126
	<u>25 948 000 \$</u>	<u>27 529 079 \$</u>
Non courant		
Immobilisations corporelles	15 935 908 \$	14 952 170 \$
Immobilisations incorporelles	242 129	377 253
Total de l'actif	<u>42 126 037 \$</u>	<u>42 858 502 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
Courant		
Créditeurs et charges à payer	12 692 005 \$	13 188 272 \$
	<u>12 692 005 \$</u>	<u>13 188 272 \$</u>
Non courant		
Avantages du personnel	327 779 \$	340 032 \$
Avantage incitatif à la location	179 554	200 272
Total du passif	<u>13 199 338 \$</u>	<u>13 728 576 \$</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Bénéfices non répartis	28 926 699 \$	29 129 926 \$
	<u>28 926 699 \$</u>	<u>29 129 926 \$</u>
 TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	 <u>42 126 037 \$</u>	 <u>42 858 502 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)**

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2017	2016	2017	2016
<u>Produits</u>				
Droits de pilotage	24 135 835 \$	23 317 395 \$	67 380 137 \$	63 798 850 \$
Autres produits	43 077	35 473	121 525	131 451
	<u>24 178 912 \$</u>	<u>23 352 868 \$</u>	<u>67 501 662 \$</u>	<u>63 930 301 \$</u>
<u>Charges</u>				
Honoraires de pilotage	19 663 932 \$	18 695 862 \$	55 048 739 \$	51 272 962 \$
Coût d'exploitation des bateaux-pilotes	2 267 888	2 179 187	7 561 815	7 210 136
Salaires et avantages du personnel	903 191	854 686	2 936 758	2 733 796
Services professionnels et spéciaux	292 392	310 417	1 366 202	1 009 284
Loyers	90 548	87 491	278 320	272 842
Services publics, fournitures et approvisionnements	92 505	58 303	238 189	189 407
Transports, déplacements et frais d'accueil	21 632	23 375	93 377	57 492
Communications	17 953	20 229	58 261	56 520
Entretien	2 412	45	9 291	69 675
Frais financiers	3 726	4 225	8 756	10 421
Autres charges	29 454	25 828	105 181	100 726
	<u>23 385 633 \$</u>	<u>22 259 648 \$</u>	<u>67 704 889 \$</u>	<u>62 983 261 \$</u>
<u>Résultat global pour la période</u>	<u>793 279 \$</u>	<u>1 093 220 \$</u>	<u>(203 227) \$</u>	<u>947 040 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices non répartis au début de la période	28 133 420 \$	27 444 002 \$	29 129 926 \$	27 590 182 \$
Résultat global de la période	793 279 \$	1 093 220 \$	(203 227) \$	947 040 \$
<u>Bénéfices non répartis à la fin de la période</u>	<u>28 926 699 \$</u>	<u>28 537 222 \$</u>	<u>28 926 699 \$</u>	<u>28 537 222 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

	TROIS MOIS TERMINÉS		NEUF MOIS TERMINÉS	
	LES 30 SEPTEMBRE		LES 30 SEPTEMBRE	
en dollars canadiens	2017	2016	2017	2016
<u>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</u>				
Résultat global de la période	793 279 \$	1 093 220 \$	(203 227) \$	947 040 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets générés par (utilisés pour) les activités opérationnelles :				
Amortissement	235 698	262 916	638 615	779 099
Variation de la tranche à long terme des avantages du personnel	(659)	(98 292)	(12 253)	(76 152)
Variation de la tranche à long terme de l'avantage incitatif à la location	(6 906)	(6 906)	(20 718)	(20 718)
Perte (gain) sur cession d'actifs	-	-	-	(250)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :				
Variation des créances	(519 354)	(1 410 593)	(229 275)	(1 060 430)
Variation des créditeurs et charges à payer	571 387	1 183 885	(496 267)	1 118 950
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
	<u>1 073 445 \$</u>	<u>1 024 230 \$</u>	<u>(323 125) \$</u>	<u>1 687 539 \$</u>
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>				
Achat net de titres de placement	(3 986) \$	- \$	(18 368) \$	- \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(28 577)	(19 167)	(1 487 229)	(37 953)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	250
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
	<u>(32 563) \$</u>	<u>(19 167) \$</u>	<u>(1 505 597) \$</u>	<u>(37 703) \$</u>
<u>TRÉSORERIE</u>				
Variation de la période	1 040 882 \$	1 005 063 \$	(1 828 722) \$	1 649 836 \$
Solde au début de la période	8 101 047	8 309 824	10 970 651	7 665 051
<u>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</u>	<u>9 141 929 \$</u>	<u>9 314 887 \$</u>	<u>9 141 929 \$</u>	<u>9 314 887 \$</u>

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

1. Statut et activités

L'Administration de pilotage des Laurentides, constituée en 1972 en vertu de la *Loi sur le pilotage*, a pour mission de mettre sur pied, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans certaines eaux canadiennes sises dans la province de Québec et certaines eaux limitrophes. La Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent permettre le financement autonome des opérations de l'Administration et être équitables et raisonnables. L'Administration n'a pas recours aux crédits parlementaires.

L'Administration est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Administration n'est pas mandataire de sa Majesté et elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Base d'établissement

L'Administration de pilotage des Laurentides (ou l'« Administration » ou l'« APL » ou « Société ») établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), lesquels intègrent les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Les présents états financiers ne présentent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Le Comité de vérification de la Société a recommandé l'approbation des présents états financiers intérimaires pour publication le 23 novembre 2017.

Le troisième trimestre d'exploitation de l'Administration est normalement représentatif de l'année complète en termes de nombre d'affectations (près de 26% des affectations totales de l'année 2016 furent effectuées durant le troisième trimestre 2016). La structure de coûts de l'Administration est en grande proportion composée de coûts qui varient avec ses revenus, atténuant donc l'impact économique de possible ralentissement d'activités.

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

3. Principales conventions comptables

Les états financiers intérimaires de l'Administration de pilotage des Laurentides au 30 septembre 2017 ont été dressés en fonction des méthodes comptables présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société au 31 décembre 2016. La note 3 de ces états financiers annuels audités peut également être consultée afin d'y voir les normes comptables courantes et futures.

4. Engagements

L'Administration loue des espaces de bureaux et certains équipements de bureau. Les paiements à effectuer au 30 septembre 2017 au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Moins de 1 an	446 852 \$
Entre 1 et 5 ans	1 816 262
Plus de 5 ans	<u>1 462 555</u>
	<u>3 725 669 \$</u>

De plus, l'Administration a conclu des ententes pour des services légaux, des services informatiques et des dépenses connexes aux services de pilotage. Au 30 septembre 2017, les montants estimatifs à payer sont :

Moins de 1 an	1 040 154 \$
Entre 1 et 5 ans	2 216 638
Plus de 5 ans	---
	<u>3 256 792 \$</u>

5. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, l'Administration est assujettie à diverses réclamations ou poursuites judiciaires. Deux avis de litige liés à une entente contractuelle totalisant 1 244 284 \$ ont été déposés auprès de l'Administration. À ce jour, ces réclamations ont été référées à un arbitre, en conformité avec l'entente contractuelle intervenue entre les parties.